



L'hygiène professionnelle

S.A.S. au capital de 400 000 €
797, ZA Porte du Quercy - 47500 MONTAYRAL
Tél. 05 53 40 96 80
E-mail : hycodis@hycodis.fr
Site : www.hycodis-adisco.com
SIRET : 345 147 243 00025 - APE 4644Z
RIB : CRÉDIT MUTUEL - 15519 39065 00021830901 42
IBAN : FR76 1551 9390 6500 0218 3090 142 - CODE SWIFT : CMCI FR 2A

RESTAURANT LA GUINGUETTE
QUARTIER BONNET
46700 GREZELS

Vos réf. :

Code client : C0000528

Facture N° 2500327

P-1

Suivi par : SIGNORI Patrick (06 72 36 91 58)

Date	Echéance	Mode de règlement
14/01/2025	28/02/2025	Chèque bancaire 30 jours fin de mois

Saisi par : S-101

Tél : 05 65 30 86 91

Référence	Qté	Désignation	P.U. H.T.		P.U. net H.T.	Montant H.T.	CT
		BL N°2354862 du 10/01/2025					
		Cde N°2062194 du 03/01/2025					
CGMP0089	2	Nappe papier Bord Droit PLIEES BLANC 80x120cm Colis 250	27,50 €		27,50 €	55,00 €	1
00033851	1	CALC FREE détartrant liquide BIDON 5L	30,64 €		30,64 €	30,64 €	1
00050300	2	NOV liquide vaisselle plonge manuelle CITRON Bidon 5L	8,00 €		8,00 €	16,00 €	1
00021480	2	Eau de Javel Concentrée 9.6% FLACON A VIS carton 30x250ml	10,00 €		10,00 €	20,00 €	1
WER00003	2	GreenCare GREASE POWER graisses cuites BIDON 5L	32,83 €		32,83 €	65,66 €	1
SPHE0070	1	100L SAC POUBELLE NOIR 53µ PEBD carton 200u	32,00 €		32,00 €	32,00 €	1

DANS LE CADRE DE LA DEMATERIALISATION DES FACTURES, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE VOTRE ADRESSE MAIL.

CT	TOTAL H.T.	% T.V.A.	Montant taxe
1	222,30 €	20,00	44,46 €
Dont FF	3,00 €		

TOTAL H.T.	222,30 €
TOTAL T.V.A.	44,46 €
TOTAL T.T.C.	266,76 €
NET A PAYER	266,76 €

S.A.S au capital de 400 000 €
TVA Intra : FR12345147243
SIRET : 345 147 243 00025 - APE : 4644Z
Banque : CREDIT MUTUEL
IBAN : FR76 1551 9390 6500 0218 3090 142
BIC : CMCI FR 2A

Chèque n° 025680

Ce papillon nécessaire pour créditer votre compte est à joindre à votre règlement. Merci.

Facture N° 2500327 14/01/2025

Montant : 266,76 €

Payeur : C0000528

Echéance : 28/02/2025

Nos commandes sont livrées franco de port moyennant un minimum de 150 €HT, en dessous de cette valeur des frais de port seront appliqués avec un minimum de 15 €HT par expédition, conformément à une modification de nos CGV.
Aucun escompte pour paiement anticipé. Tout débiteur payant une facture après l'expiration du délai de paiement devra verser à son créancier une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40€ (article D.441-5 du 02/10/2012).